

## ▶ VOEUX

Une nouvelle année s'ouvre, marquée, pour notre pays, par des échéances électorales dont il serait vain, à notre échelon, d'établir des pronostics. Depuis mars 2014, notre rôle est de rester au plus près de vous et de notre ville, pour vous alerter sur les engagements pris qui nous semblent lourds de conséquences pour notre avenir et celui de nos jeunes. Cette année encore nous n'y dérogerons pas. Mais loin de jouer les Cassandre et s'opposer à tout, nous savons apporter nos voix quand nous considérons que les projets vont dans le bon sens. Que le groupe majoritaire se serve de nos observations comme il le fait régulièrement est le gage que notre travail n'est pas vain. Nous n'en attendons pas leur reconnaissance mais, qu'ouvertement, ce groupe qualifie systématiquement nos interventions de non constructives, regrettant même d'avoir une opposition, ne s'apparente-t-il pas à un déni de démocratie ? Or, n'en déplaît à certains, le rôle de l'opposition mérite le respect, constituant un contrepouvoir, un garde-fou, participant ainsi à l'existence du pluralisme politique qui est la base même de la démocratie ; sa participation aux débats est donc aussi bien indispensable qu'obligatoire. Doit-on ajouter ici que ses droits sont protégés par des lois ? Aussi, nous continuerons à nous abstenir ou refuser certaines orientations engageant l'avenir de la ville quand l'issue est incertaine et les risques non mesurés. Le prétexte de réveiller une soi-disant « belle endormie » ne suffit pas à nous convaincre du sacrifice qu'il est fait

aujourd'hui de notre « bien-vivre » à Biganos. Etait-il nécessaire d'abandonner une partie de notre patrimoine communal à un aménageur, lui laissant le champ libre pour lancer une vaste opération immobilière ? Ce projet conduira à un surcroît de population de plus de 2000 personnes. Or, ne sont pas inclus dans ce projet, les aménagements publics indispensables qui devront suivre, alors que sur le plan financier nous avons déjà à supporter une charge évaluée à plus de 3 millions d'euros base 2015. Qu'en sera-t-il dans dix ans au terme de la convention ? Le marché de l'immobilier est mouvant, il pourrait s'avérer être un gouffre. Si le positionnement de Biganos en fait une ville attractive, son potentiel d'extension est fortement contraint par sa physionomie, par son appartenance au Parc Régional des Landes de Gascogne et les impacts de la loi Littoral. De plus, il faut raison garder, Biganos n'est pas une Métropole qui dispose d'une gentrification aux moyens supérieurs à ceux d'une ville moyenne dont nous sommes ! Notre discours ne sera pas empreint d'envolées lyriques ou de fausses promesses, face au développement de la précarité et des difficultés en tout genre que vous devez affronter. Néanmoins, aux côtés de celles et ceux qui m'accompagnent, je ne veux pas vous laisser entrer en 2017 sans vous offrir nos vœux les meilleurs, en toute sincérité. Bonne Année 2017.

**Annie CAZAUX et  
le groupe POUR un AUTRE BIGANOS**

## ▶ ECONOMIE ET TOURISME AU CŒUR DU TERRITOIRE DE LA COBAN

Chaque début d'année voit son cortège de changements et l'année 2017 ne va pas échapper à cette règle. La loi NOTRE du 7 août 2015 a imposé aux intercommunalités de prendre dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017 des compétences précédemment exercées par les communes. C'est ainsi que la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activité économique, la politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire deviennent désormais des compétences de la COBAN Atlantique. Lors du Conseil Communautaire du 28 juin 2016, l'intercommunalité a voté le passage en Fiscalité Professionnelle Unique (FPU). Les diverses taxes dues par les entreprises (TASCOM, TFNB, CFE, CVAE, IFER) ne seront plus encaissées par les communes mais par la COBAN. Si certains peuvent voir dans ce transfert une perte financière ou d'image, la loi prévoit des compensations à ces mutations. La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) est chargée d'établir un rapport qui sera voté par chacune des 8 communes du territoire ainsi que par le Conseil Communautaire. Elle

proposera les autorisations de compensation calculées sur la base des budgets de l'année passée. La perte financière pour les communes sera ainsi neutre.

Enfin, la promotion du tourisme est également transférée à l'intercommunalité. La COBAN a entériné la création d'un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) afin de remplacer l'OTI Cœur du Bassin d'Arcachon. Les communes de Marcheprime et Mios viennent se joindre à celles de Biganos, Audenge et Lanton. Malgré les nombreuses transformations qui s'opèrent dans notre paysage institutionnel, l'équipe majoritaire est plus que jamais prête à défendre l'intérêt de notre ville et de ses habitants afin de consolider le travail accompli voire même l'amplifier.

Pour 2017, vous pouvez compter sur notre abnégation et notre engagement sans faille pour notre commune afin de vous apporter plus de solidarité et d'écoute. Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

**Groupe majoritaire**